André Thouin et l'enrichissement des collections de plantes vivantes du Muséum aux dépens des jardins de la liste civile, des émigrés et condamnés. D'après ses notes manuscrites [1].

Par A. Guillaumin
Professeur au Muséum.

On connaît la vogue qu'avaient, à la fin du xviiie siècle, les « cabinets » d'Histoire naturelle, assemblage assez hétéroclite de curiosités de la nature à côté d'objets d'art et de produits de l'industrie. La mode était aussi aux jardins botaniques, n'avait-on pas vu le roi lui-même en créer un à Trianon ? Il existait donc, au moment de la Révolution, d'importantes collections de plantes exotiques vivantes dans les parcs et les serres du roi, des princes, des grands seigneurs et des riches particuliers, tels que les fermiers généraux. Or les uns étaient tombés sous le couteau de la guillotine, les autres avaient émigré.

Par un décret du 16 germinal de l'an II confirmant celui du 16 nivôse et du 8 pluviôse et les ordres du ministre Roland des 13 septembre et 16 octobre 1792, la Convention institua une Commission chargée de « la recherche des végétaux étrangers qui se trouvaient dans les domaines nationaux de Paris et des environs à 30 lieues de rayon ».

Aussi dès le 1er ventôse, les Professeurs du Muséum avaient chargé Desfontaines et A. Thoüin d'effectuer l'inventaire des cabinets d'Histoire naturelle et des jardins pour ce qui avait trait à la botanique.

Ceux-ci établirent aussitôt le projet suivant qui comportait la visite :

1° du jardin du collège de Pharmacie ;
2° des pépinières du Roule ou du Roi ;
3° du jardin de Mesdames à Bellevue ;
4° du Parc du Comte d'Artois à Bagatelle ;
5° du Jardin et l'Orangerie de Saint-Cloud ;
6° du Jardin et des Pépinières de Chaville (au comte de Tessé) [2] ;
9° du Jardin de Madame à Montreuil ;
10° du Jardin de Madame Elisabeth à Montreuil ;

1. Bibliothèque du Muséum, manuscrits, liasses 306 et 315, Archives Nationales, liasses AJ^{15} 848 et 836 et Registres des procès-verbaux de l'Assemblée des Professeurs, AJ^{15}x n° 96-97.
2. Le 7e concernant l'Ecole Vétérinaire d'Alfort et le 8e relatif au Jardin de Lucienne. à la ci-devant du Baril *(sic)* sont rayés sur l'original.

11° du Jardin de Mme Diane de Poligrac également à Montreuil ;
12° du Jardin de Monsieur à Versailles ;
13° des jardins, serres et pépinières du Petit Trianon ;
14° de l'Orangerie de Versailles ;
15° des jardins de Versailles ;

enfin des jardins des ci-devant maisons religieuses et des émigrés situés autour de Paris.

Le 30 messidor, THOÜIN (car DESFONTAINES ne figure dans aucune pièce) remettait à la Commission temporaire des Arts et le 3 thermidor à la Commission exécutive de l'Instruction publique les inventaires suivants :

1° l'inventaire des objets d'histoire naturelle du Cabinet d'Histoire naturelle dépendant de la bibliothèque Geneviève ;

2° la Note des objets du Règne végétal qui se trouvent dans le cabinet de la Bibliothèque de Germain des Prés ;

3° le Catalogue raisonné et méthodique des graines, écorces, bois, racines et autres substances végétales employés à la médecine qui composent les drogues du Collège de Pharmacie ;

4° le Catalogue des végétaux cultivés dans le jardin du Collège de Pharmacie ;

5° l'inventaire de toutes les productions du règne végétal qui étaient déposées dans le magasin des Petits Augustins.

Cette pacotille formée de la réunion d'un grand nombre de cabinets trouvés dans les maisons des émigrés du dépt de Paris est très considérable et renferme des objets rares. Elle a été transférée dans le magasin du Muséum d'Histoire naturelle ;

6° le catalogue de toutes les plantes cultivées dans les jardins du Muséum d'Histoire naturelle dont le nombre est de plus de 6.000 espèces différentes ;

7° le Catalogue de toutes les espèces et variétés d'arbres et arbustes forestiers qui peuvent se cultiver en pleine terre dans notre climat et qui composent la nouvelle Ecole des arbres à bons fruits établie dans les jardins du Muséum d'Histoire naturelle. Le nombre des espèces, variétés ou sous-variétés est d'environ 600.

8° l'inventaire des arbres et plantes étrangères rares qui ont été enlevées du Jardin de Cossé-Brissac, Faubourg Germain et transportés au Jardin du Muséum pour le complément de la collection nationale ou pour être envoyés dans les jardins nationaux de botanique des départements.

9° le procès-verbal de l'enlèvement des arbres et arbustes étrangers précieux qui se sont trouvés dans les jardins de la femme Marbeuf et qui ont été transférés au Muséum.

10° la liste des jeunes arbres étrangers qui ont été transférés des pépinières de Chaville au Muséum pour être répartis dans les départements.

11° le procès-verbal de transfert des arbres et plantes qui ornaient le jardin de l'émigré Xacier Capet au Petit Luxembourg à Paris ;

12° l'Inventaire des arbres et plantes étrangères tant de pleine terre que de serre chaude qui ont été enlevés du Jardin de la femme Kinski.

13° l'inventaire méthodique de toutes les productions végétales qui sont déposées dans le cabinet de la ci-devant Académie des sciences ;

14° le Procès-verbal de la visite faite dans les jardins et serres de Brunoy dans lesquelles se trouvent 2 grands palmiers mis en réquisition pour le jardin du Palais national.

Les inventaires suivants étaient faits mais les rapports n'étaient pas déposés :

1° Catalogue des végétaux qui se trouvent dans le jardin de botanique de Bellevue ;
2° Celui des Jardins et de l'Orangerie de Port-la-Montagne (Ci-devant St-Cloud) ;
3° Liste des arbres et arbustes cultivés dans les jardins et pépinières de Bagatelle ;
4° l'Etat des arbres et arbustes étrangers qui ont été transportés du Jardin de Xavier Capet à Versailles dans celui du Muséum ;
5° Liste des orangers et autres arbres d'Orangerie qui sont cultivés dans le Jardin de Versailles dit l'Orangerie ;
6° Etat des arbres étrangers porte-graines qui se trouvaient dans les Jardins et Parcs de l'émigré Tessé à Chaville près Sèvres ;
7° Procès-verbal de la visite du jardin de l'émigré Coaslin à la Butte aux Anglais près Sèvres ;
8° Inventaire des végétaux qui se trouvent dans les jardins de la condamnée Dubarry à Lucienne près Marly ;
9° Etat des arbres étrangers produisant des graines qui sont cultivés dans le jardin de l'émigré de Guiche à Noisy près Versailles ;
10° Inventaire des jeunes arbres qui se trouvent dans la Pépinière du Clos Vaucheron appartenant ci-devant à la liste civile ;
11° Liste des arbres qui se trouvent à l'Orangerie du Grand Trianon ;
12° Etat des semis et jeunes arbres étrangers qui sont dans la pépinière dite des Graines, fg. de l'Hermitage à Versailles et qui appartenait cd[t] à la liste civile ;
13° Le Catalogue des arbres et arbustes cultivés dans la pépinière dite du Domaine de Versailles ;
14° Etat des arbres étrangers composant les jardins de Louis Noailles à Montagne Bon air (Cd[t] St Germain en Laye).

Enfin, il restait à faire :

1° Inventaire des végétaux qui se trouvent dans le Jardin du Potager de Versailles où ils ont été rassemblés de tous les jardins des émigrés du district de Versailles ;
2° Le Catalogue des arbres et des plantes cultivées dans les jardins, serres et pépinières du petit Trianon ;
3° Procès-verbal de visite des jardins et Orangerie de l'Isle-Adam au Prince de Condé ;
4° Inventaire du Cabinet et du jardin de l'Hôpital de la Charité à Paris ;
5° Catalogue des plantes du Jardin de l'Ecole vétérinaire à Alfort près Charenton ;
6° examen des manuscrits qui se trouvent déposés chez l'agent de la ci-devant Société d'Agriculture de Paris ;

7° Catalogue des végétaux cultivés dans les jardins et pépinières du Roule ;

8° Inventaire des herbiers récoltés au Pérou par le citoyen Dombey ;

9° celui de Commerson formé pendant son voyage autour du monde ;

10° Etat des productions végétales qui se trouvent dans le dépôt de Nesle ;

11° Inventaire de tous les objets appartenant au règne végétal qui se trouvent dans les galeries du Muséum d'Histoire naturelle ;

12° Etat des peintures sur vélin qui composent la collection des objets d'Histoire naturelle déposés dans la bibliothèque du Muséum national ;

13° Examen des productions végétales et cultures d'arbres étrangers établis à Malesherbes, Pithiviers et autres endroits à 30 lieues de rayon de Paris [1].

Une note postérieure indique que tous les inventaires étaient terminés le 3 nivôse an IV.

De leur côté, les autorités de province procédaient à une récollection analogue et l'on voit le district d'Etampes procéder à l'Inventaire des objets d'Histoire naturelle qui se trouvaient dans les maisons des émigrés ou condamnés, notamment :

A Méréville, chez Laborde, ci-devant banquier de la cour, condamné à mort, où l'on trouvaient 150 espèces de plantes presque toutes arbres ou arbustes ;

à Bourgneuf, chez Valory, émigré, où il y en avait 201 ;

à Boissy-le-Sec, chez Couturier, ci-devant fermier général, condamné à mort, où on n'en trouve que 8 ;

à Segrez, chez la femme Blot, émigrée, où il y en avait 53 ;
enfin à Bonne Commune (ci-devant Chamarande), chez Talaru, condamné à mort, où les commissaires relevèrent 60 espèces.

Le district de Mantes n'était pas en retard sur celui d'Etampes et notait qu'à Jambville, chez Maussion, condamné, il y avait beaucoup de plantes et qu'à la Motte-Tilly, chez Terray, ci-devant fermier-général, condamné, il y en avait 5.000 appartenant à 120 espèces.

Le district de Rouen signale également qu'il existe des collections dans sa circonscription.

Il semble que Thoüin, dès qu'il eut reçu les ordres de Roland, ait commencé à prélever des plantes pour le Muséum avant même la constitution de la Commission car on trouve trace du transport au Muséum le 5 octobre 1792, de 108 plantes en 94 espèces provenant du Parc de Monsieur à Versailles et de 98 autres venant de Trianon entre le 22 et le 24 octobre 1792, de 155 végétaux dont de nombreuses plantes grasses et alpines prélevées à Bagatelle, Le 27 octobre, de 97 espèces trouvées à Bellevue, en novembre,

1. L'herbier récolté dans l'Inde par Thévenot et conservé chez les Prémontrés de Paris paraît avoir été ignoré.

des arbres fruitiers provenant du Potager du roi à Versailles [1], le 30 octobre, de 147 espèces en 198 individus provenant des jardins et pépinières de Chaville et de Sèvres, au Cte de Tessé [2], le 9 décembre, de 66 espèces enlevées à nouveau dans les jardins de Monsieur à Versailles, enfin, à une date non précisée, 180 espèces et 40 variétés fruitières provenant de la pépinière du Roule où il semble qu'on en avait déjà prélevé 21 espèces antérieurement.

En 1793, le prélèvement continue :

Le 8 ventôse, ce sont 36 espèces et 229 individus et le 2 germinal, 28 espèces en 60 individus qui proviennent du jardin de l'émigré Xavier Capet au Petit Luxembourg ; le 23 ventôse, 289 plantes en 77 espèces ou variétés, tant de pleine terre que de serre chaude, provenant du 15, rue Dominique à la feue Kinski ; 132 autres espèces représentées par 231 individus sont apportées à nouveau le 22 floréal, le 24 ventôse, 20 espèces d'arbres et d'arbustes provenant des Champs-Elysées chez la feue Marbeuf dont le plus fort *Gingko biloba* ou Noyer du Japon qui existait en Europe [3].

Le 20 germinal, A. Thoüin avait été visiter les jardins et l'Orangerie de Sceaux (au duc de Penthièvre) qui renfermait 168 orangers, 6 lauriers-tin, 14 grenadiers très anciens et un assez grand nombre de pieds de différentes espèces de Geranium (*Pelargonium*) africains, mais ces plantes ne l'intéressaient pas en tant que collection, aussi proposa-t-il soit de conserver l'Orangerie, soit de transporter les caisses à l'Orangerie de Versailles ou à Paris au voisinage du Palais national.

Le 22 floréal, c'était 44 plantes appartenant à 28 espèces qui étaient rapportées de chez Cossé-Brissac au Faubourg Germain.

Le 26 thermidor André Thoüin trouvait des arbres et arbustes rue des Martyrs chez le condamné Malesherbes et il en emportait au Jardin des Plantes 34 espèces en 50 individus le 4 fructidor. Le même jour, rue de Clichy, chez la condamnée Boutin, il découvrait 52 espèces d'arbres et arbustes en caisses ou en pots, des oignons de tulipes et de jacinthes, des « griffes » d'Anémones et des « pattes de » Renoncules. Jean Thoüin, frère d'André, qui l'avait remplacé comme « 1er jardinier du Muséum national d'Histoire naturelle » lorsque André avait été nommé Professeur de Culture, en effectuera le transport en fructidor.

Tous ces transports n'étaient pas sans occasionner des frais et à côté de 22^{l} 8^{s} pour la paille d'emballage, A. Thoüin note qu'il a dépensé :

1. Le 4, un procès-verbal constatait qu'il avait été prélevé chez les Chartreux de Paris, 88 variétés de poiriers, 35 de pruniers, 34 de pêchers, 32 de pommiers, 17 d'abricotiers, 3 d'amandiers, 2 de néfliers, 2 d'azéroliers.
2. L'inventaire indique qu'il y avait 523 plantes dont 436 pieds d'Ananas.
3. En été Thoüin notait qu'il n'avait point souffert de la transplantation et poussait vigoureusement.

47^{l} pour le transfert des plantes de Kinski,
44^{l} 10^{s} pour le transfert des plantes de Marbeuf,
37^{l} pour le transfert des plantes du Petit-Luxembourg,
12^{l} 10^{s} pour le transfert des plantes de Cossé-Brissac.

Tout d'ailleurs n'allait pas sans difficulté : c'est ainsi que 2 *Chamærops humilis* d'une hauteur de 12 pieds environ ayant été réquisitionnés à Brunoy, dans le Domaine national provenant de Louis-Xavier Capet, émigré (le Cte de Provence), le maire, le C^{en} Maréchal, le 1er vendémiaire an III, mettaient en demeure Thoüin de les enlever, les serres ayant été vendues. Et pourtant A. Thoüin cherchait toujours où trouver des plantes qui manquaient à ses collections.

Chez l'émigré Hocquart à Montfermeil près du Raincy, note-t-il, il y a des arbres verts qui produisent des graines ; à Issy chez l'émigré Senneterre, il se trouve 24 forts orangers plus un lentisque ; 27, rue d'Enfer, à côté de l'Institut de l'Oratoire, il y a, chez l'émigré d'Epinay-du-Luc, 4 forts myrtes à fleurs doubles. » Il faut aller y voir ».

De régions forts éloignées, A. Thoüin recevait aussi des collections provenant de biens d'émigrés ou de condamnés. C'est ainsi que de Port-Libre (Toulon) on ne lui envoyait, le 7 thermidor an II, pas moins de 26 caisses d'oignons et de graines provenant du voyage au Cap de Labrousse, condamné, ou rapportée de Hollande par celui-ci, notamment 378 sachets contenant des variétés de tulipes portant des numéros correspondant à un catalogue, plus 354 autres sans numéro, sans parler des Jacinthes, Safrans et Renoncules.

En l'an III, A. Thoüin opère en Belgique, comme commissaire attaché aux armées du Nord et de Sambre-et-Meuse ; le 5 vendémiaire, il annonce de Bruxelles un envoi de 80 espèces, le 24, un autre de Liége. En Hollande, s'il confisque le cabinet du Stathouder, il ne semble pas avoir trouvé de plantes vivantes à envoyer au Muséum, ni à Maestricht, ni à la Haye ; il en est de même en Rhénanie.

En l'an V, A. Thoüin est en Italie mais ses récoltes ne sont pas fructueuses, du moins en plantes vivantes ; de Florence, le 4 frimaire, il n'envoie que 5 paquets de graines, de Bologne, le 20 pluviôse, des crossettes et boutures de la variété de vigne appelée *Balsamine.*

A Mantoue, le 6 ventôse, il n'a rien trouvé bien qu'il y eut quelques plantes intéressantes au jardin botanique mais « il a été labouré par les boulets et les bombes des Français qui sont de très mauvais jardiniers et qui ont presque ruiné ce jardin ».

De Bologne, à nouveau, le 13 ventôse, il envoie des boutures de plantes grasses et quelques semences de plantes exotiques enfin,

de Livourne, le 10 prairial, une soixantaine d'espèces de graines de plantes étrangères recueillies dans le jardin botanique.

Ces divers envois d'Italie semblent être arrivés à bon port car pour chacun d'eux existe la transmission aux professeurs du Muséum par Delacroix ministre des relations extérieures.

Si Thoüin cherchait par tous les moyens à enrichir les collections du Muséum, il ne se désintéressait pas cependant des jardins botaniques de province. La Convention « dans sa sagesse », n'avait-elle pas décidé qu'il y aurait, dans chaque département, un jardin botanique de 4 arpents ; certains, comme le Cen Boillet, en demandait même un dans chaque commune.

A propos des plantes de Cossé-Brissac et de Tessé, il note qu'une partie de ce qui a été transporté au Muséum est destiné à être envoyé dans les jardins botaniques des départements et à propos des plantes de Kinski « cette pacotille fournira les moyens d'enrichir les jardins botaniques des départements ». Au sujet des plantes de Vichy, à Montceau (S.-et-Loire) qui comportaient 67 espèces dont des Palmiers, des Bambous et des Cannes à sucre, il faisait remarquer que « ... le seul moyen de les utiliser est de les laisser à la disposition du Comité d'Instruction publique pour en former la base d'une collection de botanique qui pourrait être établie dans le chef-lieu du département où elles se trouvent réunies ». De plus il marquait que le département de Seine-et-Oise est très riche et pourrait servir à meubler les jardins botaniques des départements, les végétaux trouvés dans les jardins des émigrés ayant été rassemblés au Potager de Versailles.

Enfin, le 1er fructidor an III, il protestait véhémentement contre le district de Versailles qui affichait pour le 11 la mise en vente du jardin de Bellevue qui avait été affecté au Muséum, comme dépôt de végétaux exotiques tant de pleine terre que d'Orangerie ou de serre chaude pour former des collections qui doivent être établies dans les départements. Evidemment cette main mise de l'Etat sur les biens ne lui appartenant pas, sans indemnités aux légitimes propriétaires, n'est pas très conforme à une stricte honnêteté mais que seraient devenues des collections de plantes vivantes abandonnées et, pour celles de serres, sans chauffage ? Ne voit-on pas que la donation, en thermidor an II, par La Tour d'Auvergne, des plantes acquises par son père en Hollande et en Angleterre et réunies à Navarre (Eure) n'a été acceptée que le 22 vendémiaire an III ? Les plantes avaient bien été déposées à Evreux, chez Racine, ancien jardinier du feu duc de Bouillon, mais lorsque l'inventaire en fut fait le 24, sur les 303 individus en 197 espèces un certain nombre étaient déjà morts et il n'y avait aucun crédit pour les chauffer.